E.G.L.

Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs

Burundi. RD Congo. Rwanda

SITUATION DES ACTIVITES MAJEURES DU PROJET RUZIZI III, POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026

Bujumbura, Octobre 2026

Table des matières **Page**

1. Feuille de route.....1
2. Financements du Projet.....1
3. Coûts de développement autorisés.....2
4. Processus de recrutement de l'entreprise de construction de la Centrale hydroélectrique régionale de Ruzizi III (IAC/EPC).....4
5. Projet d'Avenant n° 5.....4
6. Levée du Cas de Force Majeure.....4
7. Processus d'agrément de REL comme entreprise communautaire.....5
8. Acquisition des terres.....5
9. Infrastructures associées.....6
10. Panels d'Experts indépendants.....6

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
1	**Feuille de route**	Conformément aux recommandations de la réunion de Nairobi du 23 au 27 février 2026, REL a partagé, en date du 06/03/2026, la nouvelle Feuille de route qui fixe la nouvelle date de clôture financière au 31 décembre 2026. Cependant, étant donné que certains Bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale et la BEI, ont déjà indiqué que les délais prévus pour la présentation du Projet à leurs Conseils d'Administration, en vue de l'approbation de leurs financements respectifs, ne concordent pas avec ceux figurant dans cette Feuille de route, REL devra proposer une nouvelle Feuille de route tenant compte des délais exprimés par les Bailleurs de fonds.	Le chemin critique vers la Clôture Financière est : i. La finalisation et la signature des accords de financements du Projet ; ii. La mise à disposition, par la BAD, du financement pour les expropriations.
2	**Financements du Projet**	• Les Accords de financements de base sont en cours d'élaboration par chaque Bailleur de fonds. • Les Accords de coordination et de subordination sont en phase de finalisation par les Conseils respectifs de la Partie publique et de la Partie privée. • Le projet des Accords de Rétrocession des financements concessionnels à la Société	

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		de Projet REL par les Etats contractants, rédigé par les Conseils de la Partie publique est déjà disponible. Cependant, sa finalisation est tributaire des informations à tirer dans les Accords de financements concessionnels en cours d'élaboration par chaque Bailleur de fonds.	
3	**Coûts de développement autorisés**	• Le 15 avril 2026, l'EGL a adressé aux Sponsors de REL une correspondance portant notamment sur l'acceptation, par les Etats contractants, d'un relèvement du plafond des coûts de développement autorisés, pour un montant additionnel de 10 540 693 Dollars américains, portant ainsi le nouveau plafond de 28 696 852,57 USD à 39 237 545,57 USD. • Le 11 mai 2026, EGL a reçu, de REL, un projet d'Avenant (projet d'Avenant n°6) conséquent à cette augmentation. • L'EGL, appuyée par ses Conseils, a finalisé l'analyse de ce projet d'Avenant n° 6 dont la signature devra intervenir au même	• Le Conseil d'Administration de la BEI a approuvé une subvention d'investissement additionnel d'un montant de Cinq millions d'Euros (5M€), en faveur de REL, en vue de la couverture d'une partie des coûts de développement. Ce montant sera converti, à la clôture financière, en participation au capital social pour le

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		moment que celle du projet d'Avenant n° 5.	Burundi et pour le Rwanda. • Global Affairs Canada a accepté d'octroyer aux Sponsors de REL un financement sous forme de Subvention pour appuyer la tenue des prochaines réunions du Comité de Pilotage ; • La signature des projets d'Avenants no 5 et no 6 interviendra après la tenue de la 14ème Réunion du Comité de Pilotage qui est prévue au cours du mois de Novembre 2026.
4	**Recrutement de l'entreprise EPC**	Les réunions de négociations du contrat EPC qui ont débuté le 23 mars 2026 au Caire en Egypte se sont poursuivies à Rome, du 16 au 17 Avril 2026, puis au Caire du 14 au 15 Mai	Aux termes des dernières négociations entre REL et l'entreprise IAC/EPC retenue, la signature du

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		2026 et au Rwanda les 14, 16 et 18 Juillet 2026. La Partie publique y a été représentée par le Groupement Fichtner-ISL-Nodalis, Ingénieur–Conseil des Etats contractants, des Acheteurs et de l'EGL.	contrat EPC qui était prévue au cours du mois de Septembre 2026 a été reportée au cours du premier Trimestre 2027.
5	**Projet d'Avenant n° 5**	La rédaction du projet d'Avenant n° 5 et des autres projets d'Avenants y afférents est presque finalisée. Ce projet d'Avenant sera analysé par les Parties au cours de la 14ème Réunion du Comité de Pilotage prévue du 09 au 12 Septembre 2026.	
6	**Levée du Cas de Force Majeure**	REL a envoyé à l'EGL, en date du 22 septembre 2025, une Lettre de Confort par laquelle elle affirme que ni elle, ni ses Sponsors ne comptent se désengager du Projet, nonobstant le Cas de Force Majeure persistant.	Le cas de Force Majeure n'a été invoqué qu'en raison de la difficulté de réévaluer les terres sur la rive congolaise. Or, aujourd'hui, la réévaluation des terres sur cette rive a été finalisée. Par conséquent, son maintien n'a plus de raison d'être.

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
7	**Processus d'agrément de REL comme Entreprise Communautaire**	• Le Burundi et le Rwanda ont déjà donné un avis favorable. • Le Document est en passe de signature par Madame la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la RDC.	
8	**Acquisition des terres**	• La réévaluation des terres et droits fonciers a été finalisée sur les deux rives et le Rapport d'évaluation sur la rive gauche a été transmis à la BAD pour la mise à disposition des fonds d'expropriations. • Du 23 au 24 Juillet 2026 s'est tenue une réunion en ligne des membres de l'Unité Commune Mise en Œuvre (UCMO), des Représentants des Populations affectées par le Projet et des Autorités locales du Sud Kivu pour analyser et valider le budget consolidé du PAR sur la rive congolaise. • La BAD a validé la Note conceptuelle élaborée par REL relative à la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation du Projet Ruzizi III. Cette Note prévoit le paiement des indemnisations avant la fin de l'année 2026.	• La procédure interne de mise à disposition, par la BAD, des fonds dédiés aux expropriations est en cours d'instruction en interne après la requête de financement adressée à la BAD par le Rwanda. • Le coût total pour la mise en œuvre du PAR est estimé à 21 192 600 USD.
9	**Infrastructures associées**	• L'évaluation financière, combinée et finale a été finalisée par l'Equipe technique de	

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		l'EGL et l'Agent de soumission mis en place par la KfW ; • La requête de demande d'avis de non objection sur le Rapport d'évaluation financière proposant l'attribution provisoire du Marché pour la révision des Etudes, l'appui à la passation du marché EPC ainsi que la surveillance et le contrôle des travaux de construction du Poste de Kamanyola et de la Ligne Kamanyola-Buhandahanda a été soumise à la KfW en date du 1er Octobre 2026 pour avis de non-objection.	
10	**Panels d'Experts Indépendants**	• Le processus de recrutement des Experts du Panel pour la Sécurité du Barrage a été finalisé, de même que celui du Panel pour la Conformité environnementale et sociale. • Les ordres de service relatifs au démarrage des premières activités de la tranche ferme, laquelle s'étendra jusqu'à la clôture financière, ont été émis par l'EGL à l'attention des quatre (4) experts dont les contrats ont été récemment signés. Il s'agit notamment de l'Expert Géotechnicien,	

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		membre du Panel pour la sécurité du barrage, ainsi que des trois (3) Experts membres du Panel pour la Conformité environnementale et sociale de la Centrale Ruzizi III. • La première visite des sites par les trois Experts du Panel pour la Conformité environnementale et sociale a eu lieu du 17 au 21 Août 2026. • EGL a finalisé l'analyse des rapports individuels remis par ces trois Experts membres du Panel pour la Conformité environnementale et sociale. • L'analyse du Rapport de l'Expert Géotechnicien est pour le moment en cours.	

Fait à Bujumbura, le...08../...10.../2026

LE DIRECTEUR GENERAL,

Charles VUMBI MBENGA